



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 1^{er} juillet 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	44

**OBJET : 2014 – 155 APPROBATION DU PROJET DE REVISION D'AMENAGEMENT FORESTIER
PROPOSE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS DE 2012 A 2031**

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 24 juin 2014, s'est réuni le mardi 1^{er} juillet 2014 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Jonathan TURRILLO, Catherine BUTTY, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Alexandra ARDISSON, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Paul EUZIERE, Myriam LAZREUG, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Madame Dominique BOURRET (prend part aux délibérations N° 115 à 143 et 149 à 151).
Madame Valérie DAVID (prend part aux délibérations N°115 et 116).
Monsieur Jean-Marc GARNIER (prend part aux délibérations N°115 à 126).
Madame Murièle CHABERT (prend part aux délibérations N°115 à 135).
Monsieur Serge PERCHERON (prend part aux délibérations N° 115 à 143 et 149 à 151).
Madame Alexandra ARDISSON (prend part aux délibérations N°115 à127).
Monsieur Philippe-Emmanuel DEFONTMICHEL (prend part aux délibérations N° 115 à 143 et 149 à 151).
Madame Corinne SANJUAN (prend part aux délibérations N°115 et 116).

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Christophe MOREL.
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI.

ABSENTS :

- Monsieur André MASSON.

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°117 à 161).

PROCURATION :

- Monsieur Christophe MOREL à Monsieur Philippe WESTRELIN.
- Madame Valérie COPIN à Madame Aline BOURDAIRE.
- Madame Dominique BOURRET à Monsieur Cyril DAUPHOUD.
- Madame Valérie DAVID à Madame Jocelyne BUSTAMENTE.
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Brigitte VIDAL.
- Madame Murièle CHABERT à Madame Nicole NUTINI.
- Monsieur Serge PERCHERON à Madame Claude MASCARELLI.
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Anne-Marie DUVAL.
- Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG.
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Monsieur Franck BARBEY.
- Madame Corinne SANJUAN à Madame Mireille BANCEL.

Monsieur Chems SALLAH est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté les procès-verbaux des séances des 20 mai et 20 juin 2014.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

2014 – 130 DOSSIER D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE DE L'HUMANITE DES SAVOIR-FAIRE LIES AU
PARFUM EN PAYS DE GRASSE
CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE GRASSE, LA COMMUNAUTE
AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE ET L'ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU
PAYS DE GRASSE

Questions diverses :

2014 – 161 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
LOCAUX SAINT CLAUDE ET SAINT MATHIEU

DU 01 JUILLET 2014

APPROBATION DU PROJET DE REVISION D'AMENAGEMENT FORESTIER PROPOSE PAR
L'OFFICE NATIONAL DES FORETS DE 2012 A 2031

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet l'approbation du projet de révision d'aménagement de la forêt communale pour la période 2012 – 2031 proposé par l'ONF.

INCIDENCE BUDGETAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
SERVICE ESPACES VERTS	61524-823-20607	Maximum 15 000 €/an

Monsieur Jean-Marc GARNIER expose :

Vu le projet de révision d'aménagement de la forêt communale de Grasse relevant du régime forestier transmis par l'Office National des Forêts (ONF) en date du 7 mars 2012.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2012 présentant en conséquence la modification de l'assiette foncière de la forêt communale,

Vu la demande du 26 février 2014 de l'ONF de délibérer sur ce document de gestion réglementaire aux fins de prise d'arrêté d'application par la Préfecture de région,

Vu ce projet de révision d'aménagement établi par l'ONF pour la période 2012 – 2031 ci annexé comportant les points suivants qui doivent être portés à la connaissance du Conseil Municipal,

Considérant en premier lieu que l'ONF établit un état des lieux du patrimoine forestier de la Ville de Grasse,

Considérant en second lieu que l'ONF propose un programme d'actions en termes de : foncier et concessions ; production ligneuse ; fonction écologique et sociale ; protection contre les risques naturels et menaces sur la forêt ; actions diverses ;

Considérant en troisième lieu que l'ONF propose des indicateurs de suivi des actions et une première estimation des frais et recettes potentielles ;

Etant prévu que l'ONF proposera chaque année un programme de travaux conformes à ce document et que la municipalité décidera de la programmation effective et des modalités de réalisation selon les orientations et possibilités budgétaires

Considérant que le Conseil Municipal doit approuver le projet de révision d'aménagement ci-joint,

Considérant que le Conseil Municipal décide que la partie technique, mise à disposition du public conformément aux articles D143-2 et D143-4 du Code forestier, sera constituée des titres 1 et 2 de l'aménagement et des annexes qui leur sont rattachées,

Considérant que le Conseil Municipal charge l'ONF d'élaborer le document destiné à la consultation du public et de le transmettre aux services de l'Etat en vue de leur mise à disposition au chef lieu de la circonscription,

Considérant que le Conseil Municipal doit prendre note de l'obligation qui est faite à la Commune de tenir ce document à la disposition du public à la Mairie et demander à l'ONF de lui en remettre un exemplaire à cet effet,

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir approuver ce projet de révision d'aménagement de la forêt communale de Grasse pour la période 2012-2031.

La commission plénière ayant été saisie de ce dossier dans sa séance du 19 juin 2014,

Je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet de révision d'aménagement de la forêt communale de Grasse pour la période 2012-2031, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.



Délibération affichée le 3 JUIL. 2014
suivent les signatures
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Emmanuel

Acte classé

2014-155



En préparation



En attente retour
Préfecture



AR reçu



> Classé <

Identifiant FAST : ASCL 2 2014-07-03T14:40:16.00 (M184166343)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600698-20140701-2014-155-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : AUTORISATION DE REVISION D'AMENAGEMENT FOR
L'OFFICE NATIONAL DES FORETS DE 2012 A 2031 -

Date de décision : 01/07/2014



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : 2014_155 aménagement forêt communale 2012_2031.PDF

Prépare	Date 03/07/14 à 14:40	Par CESARI Veronique
Transmis	Date 03/07/14 à 14:40	Par CESARI Veronique
Accusé de réception	Date 03/07/14 à 15:06	
Classé	Date 03/07/14 à 15:45	Par CESARI Veronique